



La récupération des emballages en papier au niveau résidentiel est estimée à 65 pour cent

(25 Février 2011) Selon le Conseil de l'environnement du secteur (CEEPC), la récupération des emballages en papier destinés au recyclage au niveau résidentiel a atteint un taux impressionnant de 65 % pour la plupart des Canadiens.

L'étude menée par le CEEPC évalue le taux des emballages en papier usés que les particuliers font **réellement** recycler. Le fait d'avoir simplement *accès* au système de boîte bleue ne constituait pas un facteur déterminant étant donné que cela ne signifie pas qu'un déchet est vraiment recyclé, mais qu'il *peut* être mis au recyclage. En outre, l'accent a été mis tout particulièrement sur la récupération au niveau résidentiel, par opposition au recyclage industriel (où on estime par exemple que le taux de récupération du papier cannelure [OCC] destiné à être recyclé approche les 85 %).

« Nous avons choisi de nous concentrer sur l'aspect résidentiel, explique John Mullinder, le directeur administratif du CEEPC, en raison de l'absence de données récentes et crédibles concernant le recyclage des emballages au niveau industriel. Et là encore, il s'est avéré ardu de trouver des données résidentielles crédibles. » Certaines provinces ne recueillent pas les données applicables, le conseil a donc fini par baser ses conclusions sur quatre provinces, lesquelles comptent 86 % de la population du Canada (l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta). Le conseil a également dû utiliser les informations disponibles pour formuler certaines hypothèses concernant la génération et la récupération des emballages.

En bref, la récupération des emballages en papier envoyés au recyclage au niveau résidentiel a été estimée à 65 % (données 2009). Des quatre provinces, l'Ontario était celle dont le taux de récupération des emballages en papier au niveau résidentiel était le plus élevé (77 %). Le taux général de recyclage du carton ondulé (75 %) était plus élevé que celui du carton léger (52 %). Davantage de détails concernant cette étude sont disponibles sur www.ppec-paper.com.

(30)

Contact :

M. John Mullinder

Directeur exécutif

Conseil de l'environnement des
emballages de papier et de carton (CEEPC)

Tél. 905-458-0087

Télec. 905-458-2052

Courriel : ppec@ppec-paper.com

Rapports connexes :

➤ *La vérité gênante concernant les déchets d'emballage au Canada* (Les emballages ne sont pas les méchants). Critiques sur la disponibilité, l'utilisation et la crédibilité des données sur l'emballage au Canada. www.ppec-paper.com

➤ *Au moins 80 % des Canadiens peuvent désormais recycler boîtes et cartons* (avril 2009) expose l'accès au recyclage par province. www.ppec-paper.com.